

LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »« LE SOUTIEN DES HERBRETAIS
À L'UKRAINE »Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE
ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Cent cinquante personnes sont venues, le samedi 5 mars dernier, sur la bien-nommée Place des Droits de l'homme. Leur présence montre que les citoyens du Pays des Herbiers et du Bocage vendéen se sentent concernés, voire bouleversés par l'invasion de l'Ukraine. Et le surgissement de la guerre en Europe après des décennies de paix.

Ce rassemblement n'avait certes pas la prétention de faire reculer les chars russes ni de retenir les missiles, mais il a d'abord été l'occasion de manifester notre totale solidarité avec le peuple ukrainien. Il a aussi permis de voir comment il est possible de lui venir en aide plus concrètement :

- L'association AMI du Pays des Herbiers et de St Fulgent a enregistré une quinzaine de noms de familles désireuses d'accueillir des réfugiés chez elles.
- La communauté de communes a précisé les modalités de collecte de dons de matériels, ainsi que les modalités mises en œuvre par le Département.
- Amnesty International s'efforce de rassembler des éléments de preuves pour étayer les procédures en cours pour violation du droit international et a proposé une pétition de soutien à l'action de la Cour Pénale Internationale, actuellement saisie pour " *crime d'agression envers l'Ukraine* "
- Et l'association de St Gilles Les Petits souliers a fait part de l'affrètement de cars pour rapatrier en Vendée des Ukrainiens de la région de Lviv.

Ces manifestations de soutien très concret ne nous dispensent pas de réfléchir, dans un deuxième temps, aux raisons et à la dimension politique de cette agression. En 1991, en votant son indépendance, l'Ukraine a opté pour un régime démocratique proche du modèle occidental. Or il apparaît qu'au-delà de son souhait de reconstituer une partie de l'empire soviétique, Vladimir Poutine mène une guerre contre un système politique dont il a très peur : la démocratie. Laquelle pourrait « contaminer » son pays. Nous savons qu'aujourd'hui, en Russie, l'opposition est emprisonnée quand elle n'est pas assassinée, et l'information y est totalement biaisée. Si le régime de Poutine « *était très autoritaire, il devient totalitaire ** ».

Dans cette optique, nous souhaitons que notre rassemblement du 5 mars dernier contribue également à envoyer un message à celles et ceux qui, à la mairie des Herbiers, rêvent d'installer à la tête de notre pays un-e « *Poutine français* ». Laquelle nous propose d'affaiblir et de diviser sciemment l'Europe en renégociant les traités européens, en arrêtant des coopérations fruits de la paix, notamment avec l'Allemagne et... en se rapprochant de la Russie, « *...dont le régime criminel viole le droit international et menace notre sécurité.* » (OF – 20.04.2022)

L'un de leurs candidats à la Présidentielle nous dit qu'« *Il faut laisser les peuples respirer* ». Eh bien, nous pensons surtout que les peuples respirent mieux lorsque leurs frontières sont respectées et que leurs voisins ne cherchent pas à les anéantir !

**Interview, dans Ouest-France du 7 mars 2022, de Galia Ackerman, historienne franco-russe, autrice du livre Le régiment immortel – la guerre sacrée de Poutine (éditions Premier Parallèle). Elle dirige le site d'information Desk Russie.*

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Paquereau, Étienne Blanchard et Patricia Cravic.

www.alternative-ecologique-sociale.fr

www.forum-citoyen.fr

info@forum-citoyen.fr

« DESSINER NOTRE AVENIR... »

Majorité municipale :
« DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Prévoir l'avenir de notre ville ne se fait pas en un jour, le conseil municipal et le conseil communautaire du Pays des Herbiers travaillent, depuis plusieurs années déjà, au projet de PLUIH. Le PLUIH, c'est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat. Le 27 avril dernier, le conseil communautaire validait, à l'unanimité, le principe de ce PLUIH. Dernière ligne droite avant son vote définitif, en fin d'année 2022 ou en tout début d'année 2023.

Le PLUIH. Sous ce vocable très technocratique, il s'agit, en réalité, d'un document essentiel pour l'avenir de notre commune. La question est simple : que voulons-nous pour notre ville dans les dix ans à venir ? La réponse, elle, est, on s'en doute, beaucoup plus complexe.

Un développement harmonieux

Parce que dessiner l'avenir des Herbiers, c'est prendre en compte l'ensemble des paramètres qui font la richesse de notre commune. Les Herbiers, c'est évidemment la ville du dynamisme économique – rappelons le taux de 3,4 % de chômage – mais c'est aussi une ville où l'agriculture a toute sa place, où le tourisme compte et compte beaucoup, avec tout proche de chez nous, le Puy du fou et toutes ses retombées (Le Puy du fou, c'est 200 millions d'euros de retombées économiques locales), où la nature est belle et préservée, etc.

Durant toutes les séances de travail, qui ont ponctué ces dernières années, nous nous sommes attachés à rechercher le développement le plus harmonieux possible pour notre commune et l'ensemble des communes du Pays des Herbiers. Nous avons cherché à trouver un équilibre entre les zones consacrées à l'économie – pour permettre le développement de nos entreprises – les zones réservées à la construction de nouveaux logements – afin d'accueillir les nouveaux salariés de ces mêmes entreprises – les zones réservées aux loisirs, au tourisme, et, bien entendu, les zones réservées à l'agriculture qui nous nourrit et façonne nos paysages, ainsi que celles réservées à la nature, à la préservation de la faune et de la flore ! Nous avons également abordé la question des déplacements, du transport, de l'énergie, de la qualité architecturale et paysagère. Les projets et besoins de chaque commune ont été recensés, etc. Autant dire que le travail n'a pas manqué. Et ce, d'autant plus, que nous sommes soumis à une multitude d'obligations légales...

A la rencontre des Herbretais

Aujourd'hui, une nouvelle étape est en cours. Depuis le début du mois de mai, c'est aux Herbretais de s'engager dans le PLUIH, de se l'approprier. Plusieurs permanences sont donc organisées. Pour Les Herbiers, ce sera les 8 et 29 juin prochains. L'occasion, pour chacun, de poser des questions, d'interroger les élus sur leurs dossiers personnels. Dans le même temps, une exposition sur le PLUIH a été installée à l'accueil de l'hôtel des communes. Elle y restera tout l'été. A partir du mois de septembre, chacun pourra donner son avis, à l'occasion d'une enquête publique. Cette enquête publique sera donc l'ultime étape, avant le vote du PLUIH, soit en fin d'année 2022, soit au tout début de l'année 2023.

Tout au long de ce travail de construction et d'écriture du PLUIH, nous n'avons cherché qu'à travailler pour Les Herbiers et les Herbretais, pour que notre commune conserve à la fois son dynamisme économique, mais aussi sa qualité de vie, à laquelle nous sommes tous attachés.

Vous pouvez compter sur nous. Bien cordialement.

La majorité municipale avec Véronique Besse